



SALOMON & ASSOCIÉS

l'immobilier sans stress

01 40 45 00 90

TARIFS DES HONORAIRES SALOMON & ASSOCIÉS

TELEPHONE : 01 40 45 00 90 ou 06 09 74 74 95

Honoraires TTC de transaction à la charge de l'acquéreur

▪ Inférieur à 20 000 €	Forfait 4 000 €
▪ 20 000 à 100 000 €	10 %
▪ 100 001 à 500 000 €	6 %
▪ 501 000 à 1 000 000 €	5 %
▪ 1 000 000 à 3 000 000 €	4 %
▪ 3 000 001 à 5 000 000 €	3 %
▪ 5 000 001 à 50 000 000 €	2 %

Honoraires TTC pour la location habitation à la charge du propriétaire

- 1 mois de loyer charges comprises + TVA 20% à la charge du bailleur + indice Loi Alur au m2 suivant la zone concernée
- 3 € / m2 pour l'établissement de l'état des lieux

Honoraires TTC pour la location locaux d'habitation à la charge du locataire

- Indice Loi Alur suivant la zone concernée :
- 12 € / m2 à Paris et agglomération
- 10 € m2 pour les 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants
- 3 € / m2 pour l'établissement de l'état des lieux

Honoraires de location pour les locaux commerciaux et industriels

(Bureaux, boutiques, locaux commerciaux, terrains, locaux industriels, entrepôts)

- 10% du montant HT + TVA 20% des loyers des trois premières années

Honoraires pour cession de commerces et/ou entreprises, droit au bail, locaux commerciaux

▪ Inférieur ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 €
▪ 25 001 à 50 000 €	Forfait de 7 500 €
▪ 50 001 à 100 000 €	Forfait de 10 000 €
▪ 100 001 à 250 000 €	10 % HT + TVA
▪ 250 001 à 750 000 €	9 % HT + TVA
▪ Supérieur à 750 001 €	5 % HT + TVA

